

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1996

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

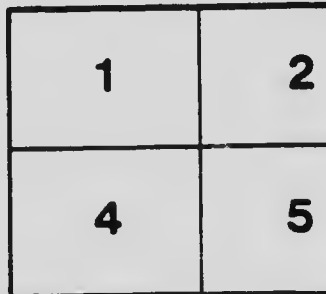
Stauffer Library
Queen's University

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemple filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

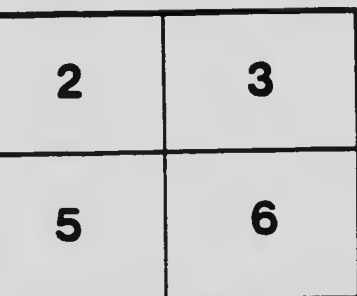
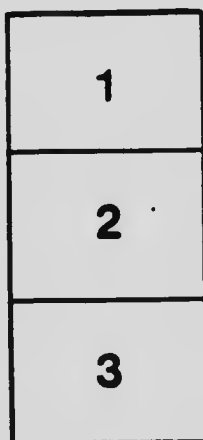
Stauffer Library
Queen's University

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemple filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



357

73 = 70 -

Introduction au futur ouvrage de l'auteur sur l'origine, la signification, la traduction, classification et étymologie des Noms-Propres

PAR MONSIEUR G. BAILLARGE

A lire en avant la sec. II de la Société Royale du Canada à Toronto, en Mai 1902.

En 1874 Mgr Mer Tanguay publiait en 7 volumes la "Généalogie des Familles Canadiennes" et au commencement du premier volume un chapitre intitulé "Aperçu étymologique et historique sur les noms propres."

La commission insuffisante de la langue anglaise lui a québécois fait prendre pour des noms métaphoriques des noms qui ne le sont point. C'est ainsi qu'il donne l'anglais "dragon" (trouper, soldat, gendarme, comme traduction du français d'*dragon*, contrée de l'Espagne, pendant que *dragon* vient du français *dragão* — espagnol et portugais *dragão* — italien *dragone* — latin et suédois *dragoon* — latin *draconarius*).

Tanguay fait venir "charbonnier" de *charbon* — mais que *carb* ne veut pas dire "coal" (anglais) charbon, mais bien *carb* (allemand) char.

Même erreur à l'endroit de "Mignon" que Tanguay prend pour *mignon* qui est *chandonnier*, pendant que *mignon* est le nom vulgaire du *cor à sob* dans le midi de la France (Hatté).

Vient encore l'anglais *Donaldson* que Tanguay tire d'Yngou, comme si l'ancien norvégien, sans rité de son, du premier au dernier, suffils il pour en arriver à cette *Donaldson*. Au contraire, la vraie dérivation est toute trouvée, elle est aux yeux, elle aurait de suite frappé un anglais comme n'étant autre chose que *Donaldson* — le fils de Donald ou de Medonald.

Pour le mot *qu'importe* sorte autre des méprises de l'entente prlat canadien, l'on y va à l'endroit Berthoume qu'il tire du nom de *Ber* (saxon ou scandinave) lui fait illustrer, et de *ber* lui (russe). On a célébré d'un ne confondre québécois ne saurait caractériser le mot qui, e lui qui la revêt. N'en faut que ne est d'avoir puis la lettre *i* de *ber* pour l'i de *ber*, ou *ber* (W. Webster) d'import et fut en l'ois, six ou huit dans *ber*, écrit de la français *ber* dans d'ou l'et. *ber* (anglais) ou *ber* (de *Berber*), signifie *ber*, *ber*, *ber*, *ber*, *ber*, et de l'i, le nom — même individu — dont on peut signifier que sa maison était célèbre, se résolvait première, ou que l'on — lui ne de était renommé pour son caractère, ses largesses — l'est, dit-on, ce qui est — ven de celui qui de même nom, représentait — en l'ois — aujourd'hui le modèle d'autre l'ois. D'ailleurs le représentant de ce nom, l'un d'eux au moins, eut par d'age aujourd'hui *La Presse* de Montréal, n'a pu se faire ce titre de généreux — e lui de l'ois à savoir si le St. Laurent est navigable en hiver, et en équipent à ses seuls frais, en 1899, une expédition à cet effet, dans l'intérieur du Canada tout entier, et de bien d'autres manières.

Mais ce n'est pas, on le comprend, pour relever ces erreurs que l'auteur a entrepris un travail aussi long et ardu que celui de composer le volume auquel ces observations servent de préface. C'est au contraire parce qu'il a trouvé précieux ce chapitre premier de l'ouvrage de Mgr. Tanguay, et que ce dictionnaire n'étant pas à la portée de tout le monde, il a voulu sous un titre moins coûteux mettre les intéressés à même d'y étudier le motif du nom de chacun d'eux. L'auteur s'estime heureux encore que quelqu'un ne soit pas venu s'opposer avant lui de l'idée de ce faire et lui enlever tout le plaisir, le luxe même pour lui, de cette étude étymologique dont de toute sa vie il a été friand, et que Dieu lui a réservé pour faire aujourd'hui son délice.

Comme le dit M. Silvestre, qui en 1824 écrivait en deux tomes un ouvrage intitulé "Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes," et que Mgr. Tanguay a largement mis à contribution dans ses remarques initiales : "De toutes manières de distinguer un individu, la plus naturelle est de lui donner un nom qui rappelle ses qualités physiques et mentales : *Le Grand, Le Petit, Le Blond, Le Brun, Le Roux, Le Noir*."

Ces noms sont encore ceux des couleurs, de la flore et l'anne, des industries exercées par chacun, de l'outillage et des objets divers, matériels, etc., employés dans les arts et métiers.

Nous avons aussi des noms qui rappellent des édifices et constructions diverses, avec leurs parties constitutives. Certains noms suggèrent les costumes de nos jours, les sols divers et leur nature plus ou moins appropriée à l'agriculture. Les montans, poids et mesures y trouvent leurs noms usuels. Il y a même des hononymes se rapportant aux vêtements des individus ; des noms d'écoleaux ; et d'ailleurs, d'autres qui rappellent certains des astres et constellations du firmament ; des noms chronologiques, climatologiques ou météorologiques etc. Enfin il y a les noms de lieux, ou topographiques, auxquels emprunte largement la nomenclature des noms propres.

A ce sujet dit Silvestre : "Nous ne savons avec certitude ni que fut le sens originnaire de ces noms de lieux, ni à quel point il a pu être altéré, soit par le désir de les rattacher à une légende poétique, à une tradition historique, soit par le seul laps d'un temps considérable. Comment donc dire qu'ils durent primitivement appartenir à des objets physiques, plutôt qu'à des personnages réels."

Nous pouvons citer mille noms dont le sens s'applique aussi bien à un homme qu'à une fleur, un rocher. Un homme a souvent adopté le nom d'un lieu ; souvent il a imposé à un lieu son propre nom ; et c'est surtout aux Etats-Unis que l'on comprend la vérité de cette assertion. La chose est d'ailleurs motivée par le fait que la république voisine, étant de date comparativement récente, et les noms des individus qui la peuplent n'étant que ceux de personnes émigrées de l'Europe, où ces noms existaient déjà depuis longtemps, ont dû désuérer voir se perpétuer leurs noms respectifs en baptisant les lieux sous leur contrée ou découverts par eux. C'est ainsi que nous avons foule de noms de provenance européenne suivis d'un suffixe exprimant l'endroit à commémorer comme Adamsville, Adams Basin, Adams Burg, et vingt autres suffixes de la sorte — Evans-Town, Evans-Creek, Evans-Mills, Evans-Ford, etc. — Moore's-Field, Moore's-Landing, Moore's-Ranche, Moore's-Borough ; et mille autres noms de la sorte suivis d'un suffixe indiquant de l'endroit à nommer. (Voir Lippincott's Gazetteer of the World).

Citons de préférence l'Histoire, dit encore Silvestre. La naissance de Cyrus fut une chevrine — celle de R nulus une louve — le perse Archaéménès, une aigle.

La légende que St. René ressuscita 7 ans après sa mort n'a pour base que le nom René qui suivant l'idée pieuse adoptée par un grand nombre de fidèles, exprima qu'on renait — s'en suit-il que René soit un être éliminatif ?

Ce qui m'empêche point que Tierney soit ou puisse être une corruption de "petit René," le nom devenant et par fréquent répétition et par contraction "ti René," Tierney, de même que le mot qu'on est arrivé à se contracter en qu'on puis en "eri," ou le mot "cheminée" en "chine," à force de fréquenter comme le vulgaire le prononce ; puis de Tierney (français) devenir Tierney (irlandais) par similitude de prononciation.

5012
1752
1817

Il ne faut pas d'ailleurs conclure inconsidérément ou par le seul fait de la quasi-évidence de la chose que tel nom est un selduqet, car il y a le nom anglais *Good enough* qui a son homonyme dans le russe. Godouet et qui pourrait en dériver, dans le cas où un russe de ce nom eût émigré en Angleterre et sa famille élevée dans la langue anglaise serait venue à être ainsi un nom qui à son origine eût été le russe et si d'ailleurs l'individu après le commission en son pays d'un acte punissable par la justice, était intéressé à un *alias*, il eût vaillamment sauté à la mot anaphore.

Nous avons de nos jours les noms *Enaut* et *Enough*, le premier français, le second anglais. Cependant il n'y a pas à douter que ces deux noms sont de même origine sans que l'on puisse dire aujourd'hui lequel dérive de l'autre, et qui sait si les deux ne sont pas du nom balteque *Enoch* fils de Cam.

Il ne faut pas douter non plus, en ce sens, que tous ces noms qui au Canada terminés en *et* et qui originellement prononcés *é et a* eût été en les dit aujourd'hui en France — Loubet, Freymet, Chabot, Duberai, ont vu doubler leur finale *et, ad en elle, otte* — Brunet, Burette — Audet, Audette — Turcot, Turcotte — Jeannot, Jeannotte, de la prononciation anglaise donnée à ces noms en ce pays de races mixtes, cette prononciation de *ette* et *otte* motivant ensuite dans ces noms écrits, la même orthographe.

Pour résumer dans la même classe des étres fabuleux le troisième roi des Français, suffit-il de rappeler que sa mère se baignant au bord de l'océan, fut rendue enceinte de lui par un taureau marin, quand Méziray nous apprend que cette tradition ridicule est née de la traduction mexicaine du nom de Métoyé, "Metwech", veau marin.

En des chers des Massaliens nommé *Loup* (Lycos) avait pris le nom chrétien Pierre (Petros), ce qui fit appeler ses sectateurs "Lycopétrons". Le mot loup est encore une fois, *ouffine*, grande-loup, (de la famille des serophilidées) et le lycris qui porte ses fleurs, recueillies par St-Athanase au monastère, fit croire au mystère, que c'était un loup qui avait servi de messager.

Les lois romaines, dit Salvastie, ont toujours porté les noms des magistrats qui les avaient fait adopter.

Les philologues sévères, dit le même, défendent d'introduire deux éléments dans une étymologie, mais l'évidence du fait l'emporte sur leur autorité. Le mélange des peuples par le mariage a produit mélange de mots. Dans les derniers temps du bas empire, monté-tel, combien n'ont-on pas formé de mots empruntés non-seulement au latin mais aux langues d'indes — sujets ou emmentés. La langue celtique s'est combinée de la même manière avec le saxon, le latin. Les dictionnaires des langues parlées en France et en Angleterre au moyen âge en offrent des exemples fréquents et propres à en faire retrouver des traces dans les deux langues aujourd'hui perfectionnées — mots mêlés pour ainsi parler — exemple Juliodunum, Augustodunum, le latin Julianus, Augustus — unum (latin) un, un celtique *ba* ou *dan* (montagne) — Polis Castellum et Potamo Castellum, Polis et Potamos (grec) Castellum (latin) — Mohault où *mo* est le nom celtique de la mer, *haut* (saxon) *habl* tenir, diriger, gouverner ; *Chamant-douc de la mer* *Thiédiah* ou *Thiédiale* — *Thiéd*, multitude, nation, *Leude* belle — la belle par excellence dans toute la nation — mélange de teuton et d'espagnol — *Nuthilde* que Dagobert arracha de son convent pour l'épouser, de *Nut* en celtique, rayu, petit taureau, *missem*, et *Hilde* ou *Child* en teuton enfant, enfant du taureau. *Châteaucheval* (château français) et *Beyaa* roi ou chef — château du roi, du chef, et *Péribouf* en bas breton s'appelle encore *Pu Oseho* : eup ou tête de lauff, *Nichelands* (article d'habitation) du latin *arhal* ou *ahel* rien, rien au dos : article qui ne couvrait que la poitrine.

A la suite de ces noms si différemment composés de mots, d'idiomes divers, Salvastie fait la remarque que l'on aperçoit déjà que l'étude qu'il se propose n'est pas l'objet d'une curiosité oiseuse ; le rôle que jouent les noms propres, dit-il, dans l'existence des individus et des peuples, rattache l'utilité de leur étude à toutes les branches de l'émission historique.

En effet, le nom d'un personnage conserve l'empreinte du pays et quelquefois du temps où il a vécu ; le nom d'une contrée rappelle sa position, son aspect physique — le nom d'une ville se rapporte à l'époque de sa fondation, aux usages, aux croyances religieuses ou à un trait de l'histoire du peuple qui la fonda jadis, peut-être sur une terre étrangère ; Anlalousie de Audahou fils de Japhet ; tandis que le nom vient de Vandales qui ont conquis ce pays (supprimant le *V* initial).

Chlois pâleur, *Ephrosine* la gaieté n'étaient point des noms propres mais pouvant être devenus depuis, *Escabeau* de *salem* paix. Moïse dont le nom dérive de tirer, retirer, est celui qui a retiré de l'Égypte le peuple de Dieu — *Mitonsli* émigré — *Altos* crant — *De Pavreataquar* une création de Molière. *Dinos* veut dire peuple, démocrate — *Macie* amertume dont à l'époque de sa naissance était abrévée la sœur aînée de Moïse, les Israélites étant alors courbés sous le joug des Égyptiens.

Rachel expirante en mettant au monde un fils l'avait appelé *Bianai* fils de ma douleur ; Jacob le nomma *Benjamin*, fils de la droite, de la puissance. *Marcina* *Amolis* fut ainsi appelé de ce qu'il avait fixé le nombre des années qu'il fallait avoir pour prétendre à une charge. Le collier d'or *taques* arraché par Maribus au gaulois qui le portait, lui valut le nom de Torquatus. La conquête de Fidènes valut à Lucius Sergius le nom de *Fidens* et celui de *Messala* donné à Valérius perpétua le souvenir de la conquête de Messine.

Les statues, les triplées ont jéré sous la faux du temps ; les surnoms *L'Africain*, *L'Asiatique*, conquis par la valeur vivent dans la postérité.

Chez les Hébreux, le premier peuple, on donnait souvent à un enfant le nom d'un aïeul ou de quelqu'un de ses parents les plus proches, on tiré des circonstances qui avaient précédé ou accompagné sa naissance ou des premières paroles qu'avait prononcées, en le voyant, son père, sa mère, ou une autre personne.

On n'abusé de ceci en donnant le nom de Moïse à la fille de Pharaon parce qu'elle l'avait retiré des eaux — *Barabab*, toujours d'après Salvastie, veut dire fils de la consolation.

Le père de l'épouse chérie de Mahomet *Abou-Békr* est le père de la jeune vierge, *Jouan*, *Jouana*, *Jaan*.

Chez les Arabes et Israélites, les noms de femmes exprimaient leurs qualités ; le nom de la première épouse de Jacob exprime l'amour du travail et *Noëmi* l'éclat de la beauté. *Sazanne* est une fleur brillante et *Cithara* répand l'odeur des aromates — *Acova* *Abrashid* est "le juste", "le droitier". — *Matackhal* appela sa femme Laïde pour le plaisir de la voir, chaque fois qu'il la vit, démentir cette laideur par l'éclat de ses charmes — ce qui nous rappelle le mot d'Hippolyte dans Phèdre "Depuis deux ans entiers, chaque jour je la vois et je crois toujours la voir pour la première fois."

L'empereur Noyal Djélan-guyt avait appelé sa femme *Nour Nihal* lumière du harem ; plus tard *Nour Djélan* lumière du monde.

Chez les Turcs et Persans le nom d'un défaut corporel : le borgne, le bossu, le boiteux, figurent sans cesse comme désignations sur l'adresse d'une lettre ; voilà dans l'empire ottoman, tout ce qui désigne chaque individu depuis le dernier mendiant jusqu'au Grand Vizir.

Les Grecs, comme les Scandinaves, approchent de l'invention des noms de famille mais n'y arrivent point. Chez tous les peuples, à peu d'exceptions près, les noms de famille sont restés inconnus. Comme chez les Chinois le nom du père se transmet aux fils et aux filles, avec droit au Japon, de priver du nom de famille un enfant coupable. Les surnoms de femme y sont généralement empruntés aux fleurs, emblèmes si vrais de la beauté, de son éclat, de sa durée, trop éphémère.

Salvestre nous dit que les *nomina cognomina*, les seuls que nous connaissions parfaitement, sont les seuls aussi par lesquels nous puissions tenter de résoudre le problème de leur origine. On pourrait alors le faire, dit-il, pour toute l'Italie dont les romains ont tiré leurs noms. Tous ces noms viennent de *res* remplacé par *cognomen*. *Marcus Marcus, Tullius Tullius*, etc. Pour exprimer le fils, les Italiens disaient, pour le fils de *Posthumus, Posthumus*, comme l'on dit en anglais *Kinder's sword*. Peterson's arc par contraction ou élision *Peter's arrow*. Pour les noms déjà terminés en *res* on ajoutait une syllable, c'est à dire de *Publius* on faisait *Publius*, de *Mandrus, Mantua, Serrus Scivilis*, etc.

En accordant à des étrangers, à des affranchis, le droit de porter son nom, l'homme puissant en vaît sans doute le leur imposer d'autre marque que celle de la clientèle et de la subordination. Au contraire, il leur conférerait sans le savoir un titre d'égalité qu'il appartenait au temps et à la fortune de rendre valable—la République s'enfuit, les barbares prirent les titres des vaincus.

Sur les débris des Romains viennent les Français dans les Gaules, les Saxons en Angleterre—dans l'Espagne et l'Italie, les Goths, les Lombards, etc.

Avant le Christianisme qui subjugua Rome. Saint-Grégoire le Grand au 6ème siècle décréta les noms de baptême—on n'y obéit qu'à moitié—et lentement. Au 10ème et au 11ème siècle comme on ne remplaçait pas encore les noms Saint *Hugues, Robert, Henri*, puis même *St Charles, et St Louis* évêque moins encore que le roi *St Louis*.

Mais la persévérance des chefs, la culte de vaît triompher.

Longtemps on remettait à la mort de se faire baptiser—mener la vie et se faire baptiser en mourant. L'Eglise condamna le rattaché de ces hommes qui ne voulaient renoncer au vice qu'en mourant à la vie. Encore au 12ème siècle on s'appelait *Ulysses, Hercules, Tarant, Meunier, Thésée*, etc.

C'est en 1215, nous dit Salvestre, que l'on commença à écrire les langues germaniques en caractères latins. En 1387, ajoute-t-il, les grands, les guerriers furent baptisés séparément, mais on divisa en plusieurs troupes la multitude du peuple. Les prêtres baptisaient à la fois une troupe entière et conféraient le même nom à tous les individus de cette troupe. Dans la première tous les hommes s'appelaient *Pierre*, les femmes *Catherine*; dans la seconde, les hommes *Paul*, les femmes *Marguerite*, et ainsi de suite.

Est-ce de là qu'aujourd'hui, il y a tant de gens de même nom—mais ah! machés d'adresses faisant tel que même dans une petite ville comme Québec, il y a jusqu'à 150 Gas le même nom quoique appartenant à des familles différentes et du même nom de baptême et reconnaissables que par le métier qu'ils exercent, et ce métier encore souvent le même pour plusieurs individus de même nom.

De là l'addition d'un second prénom lors du sacrement de confirmation; puis encore d'un troisième, d'un quatrième, etc., pour mieux distinguer les individus et permettre ainsi à nos tribunaux de découvrir la part illetante de justice à chacun, au père de famille d'en faire autant, aux compagnies d'assurance de leur distinguer entre les assurés, enfin tout vé par mille autres raisons.

A cet endroit, dit Salvestre, on ne devrait avoir qu'un seul prénom distinctif de tous les autres—la loi, disait-il, à l'époque où il a écrit, (il y a trois quarts de siècle) devrait s'en mêler, car sans cela l'homme ne braverait jamais la tyrannie de l'usage. Mais Salvestre en ceci a tort, croyons-nous. En effet, il serait impossible aujourd'hui de trouver assez de prénoms distinctifs, sauf à en inventer d'autres pour que chacun eût un nom distinct. D'ailleurs encore avec la multitude de manières d'épeler, d'orthographe, de même nom tout en lui conservant son homonymie il y a aujourd'hui de quoi subvenir à tous les besoins (voir à ce sujet le chapitre II de l'ouvrage, sous l'entête "Noms différemment épelés" et cela sans en changer le son ou l'onomatopée (Lettre au point de tomber sous le coup de la loi des nations qui ne veut point que l'on change de nom, et cela dans le sage but d'empêcher les fripons de se substituer à la justice en empruntant le nom d'un autre, un *alias* ainsi appelé, tout de même que l'on parle *alibi* pour prouver qu'on n'y était point quand tel méfait s'est produit.

Mettons encore à contribution Salvestre qui nous dit que les noms de famille recommencent à dater de l'an 1100 et qu'en Russie même aussi tard qu'en 1585 une foule de maisons nobles n'avaient pas encore de noms de famille, des noms propres.

Utens encore en passant quelques dérivations de noms-propres comme Humbertoque fils de Humbert, et renvoyons à cet effet à Mézeray "Histoire de France" 1101 à..... —*Giovannuzzi* Jean fils de *d'Alzi*—*Filangri Felin Angerri*—*Déplini, Douphin*, venant d'une grande habileté de natation, peuvent en faire devenir d'autres.

Le Venon indique la filiation par le mot son (on en a déjà donné un exemple, et la classe XXXI en donne près de 200 recueillis seulement parmi les nôtres et rangés sous-entête alphabétique placé après le nom. De là tant de noms de famille *saclois, danois, allemands, anglais, en son*; noms de baptême transformés en noms de famille par cette addition de la finale ou suffixe *son, s, z, ez* en Espagne; *Peters, Williams, Richards, —Henriquez, Lequez, Fernandez*; sont devenus en France noms de famille à *Andrie, Dejean, Dejeze* ou faisant du suffixe un préfixe.

De même en Italie les noms au génitif deviennent noms de famille, *Fabri, Jacobi, Simonis, Joannes*.

Placé entre deux noms le mot *ab* (latin) de exprime la descendance: *Rhys ab Evan*, Fils de Evan. L'usage a fait disparaître la voyelle et on dit *Rhys-Evan*, et formés suivant la même règle sont les noms patronymiques *Bouca, Prygarech, Pries*, etc.

On connaît en France beaucoup de noms qui rappellent les professions et métiers: *Mercier, Menuisier* ou *Menuier, Barbier, Boulanger, Coiffeur*, etc.—tous ces noms d'ailleurs existent au Canada, veus qu'ils le sont de la France depuis la découverte du pays par Jacques-Carter, il y a plus de 3 siècles (avec mille autres de la sorte que l'on trouvera sous la classe III de l'ouvrage).

Le nom de l'épouse se convertit d'*Egypte* en *Egypta*, *Auguste* devenant *Augusta*,—*Flavius* devient *Flavia*, *Stratopoulus* devient *Stratopoulina*, *Poulyperesbasta* devient *Poulyperesbasta, Bazin, Bazina*. Dans les cas ci-dessus le nom du mari devint celui de la famille.

En Russie fille se désigne par *ovna*: *Alexandrova* fille d'*Alexandre*, *Petrova* ou *Petrova*, *Alexiova*.

Chez plusieurs peuplades, chez les Grecs, chez les Chinois on change de nom. Au Chinois on donne un autre nom après sa mort, où il a revêtu un autre être—d'après la croyance ou la superstition, qui prévaut en Chine—: changer de nom pour rendre l'homme étranger à son existence antérieure.

Donc venant de lui et qui devrait être le *Dictionnaire* l'occasion de dire ici que notre société
toute Docteur serait motivé à séparer par une apostrophe son *Dictionnaire* de son mot pour l'écrire *Dictionnaire*
qui devrait aussi être *Dictionnaire* (mot qui son étymologie son *Dictionnaire* rivière et département de France dans
lequel est d'origine *Dictionnaire* et pour ce qui est de la finale diminutive, on a raison de croire
motivé que c'est la même habitude qui fait écrire *André* pour *André* *Jeanette* pour *Jeanette*.

Toutes sortes de raisons peuvent à changer de nom. Nous n'avons donc signalé quelques-unes
entre autres celle d'un *alias* pour se dissimuler à la suite des tribunaux en cas d'un méfait. La vaine
est pour beaucoup, la superstition le desir de flatter les grands, mais une des causes les plus moti-
vées est celle où un nombré de la famille, sous une éducation supérieure vient avec l'habitude des
et modifie son nom de manière à laisser croire qu'il n'est point de la parenté, ou que la chose soit quel-
qu'un motivé par le fait qu'un membre de la famille se soit distingué par un acte méritoire ou
éminemment une condamnation, une exécution.

8. On se demande pourquoi un membre de la section II qui a toujours fait faire un ingé-
nier géomètre, à l'air de s'immerger à des sujets qui ne sont point de la compétence de la section, en voici
le motif.

En tant que fondateur de la société en 1880, parce qu'il avait écrit en 1869 un traité de géométrie
pratique, dans lequel les conseillers du Marquis de Lamoignon ont dû voir quelque chose qui fut jugé d'at-
tention, et après avoir vu couronner en 1871 au Grand Conservatoire des arts et métiers de France, à
Paris, son nouveau système du tracé des corps par une règle unique, qui mérita en même temps la mé-
daille d'or fondée par le baron de Bages pour l'invention, la découverte la plus utile de l'année.
L'auteur du présent mémoire, soumit à l'approbation de la Section en 1881 un travail ayant pour titre

"*Notes sur la géométrie* ou *la nouvelle édition d'Euclide*" c'est-à-dire, *Suggestions aux géomètres à l'endroit*
d'une nouvelle édition d'Euclide, système qui eut été connu en Angleterre où l'on enseigne et
autre, autant abrégé considérablement ou de plusieurs mois l'étude du Géomètre Grec, suivant par la
même des milliers de leurs annuellement dans le cours d'études, ou qui eût permis de dévorer
à temps ainsi épargné à la considération de des nouvelles sciences du jour.

Le travail de l'auteur fut soumis à des non géomètres, pour leur appréciation, c'est-à-dire à des
membres qui n'ont jamais enseigné la géométrie d'Euclide et n'en connaissent pas le premier mo-
dification des masses, est d'ailleurs "modifié" n'ayant pas été jugé assez important pour figurer au bulletin
annuel de la Société. C'est une même section de la Société composée de géomètres pratiques qu'il eût
fallu à cet effet et pour beaucoup d'autres sujets qui peuvent se présenter devant la section III, les deux
sections premières étant dévouées à la littérature française et anglaise, la quatrième à la géologie, pen-
dant que la troisième en a plus les mains des sciences physiques, l'électricité, magnétisme, la physique
également dite, la mécanique, l'astronomie, la météorologie, et que sachons nous encore.

Voilà pourquoi, en quelques mots, l'auteur du présent mémoire, se sur l'origine des noms propres,
ne pouvant faire valoir ses aptitudes en géométrie, a cru devoir, pour être utile à ses concitoyens,
s'essayer à autre chose — mais toute fois à une oeuvre d'affection pour lui et à laquelle sa connaissance
particulière des deux langues le rendait propre.

Cette reproduction d'ailleurs, se eût résumé d'un ouvrage déjà vieux de trois quarts de siècle,
et que probablement très peu de personnes au Canada doivent avoir vu et encore moins "étudié",
formait l'introduction la plus propre à attirer l'attention de la société, et par son entretiens, du public
en général, sur un sujet qui doit avoir son grand intérêt pour tout le monde.

En voilà, je crois, assez, Messieurs, pour dessiner à vos yeux, esquisser à l'avance, les divers cours,
dérivés motivés par la nature de l'oeuvre que prépare son auteur pour une publication qu'il croit
pouvoir caractériser à l'avance — stricte et intéressante à plusieurs points de vue : volume de plusieurs
centaines de pages où figure la version anglaise en regard de la française et où tout le sujet des noms
propres, classés sous plus de 25 articles divers, avec leurs traductions, la signification de chacun, les noms
différemment épelés, les sobriquets, leur raison d'être, l'étymologie de leurs racines, ou parties compo-
santes, avec chapitres explicatifs du texte, forment en leur ensemble un travail complet sur le sujet
du volume à venir.

3351

3351



